

Charte du randonneur heureux sur le terroir de la CHAMPAGNE

Le paysage appartient à celui qui le regarde.
Mais les champs et les vignes sont des propriétés privées qui, tout au long du cycle végétatif, requièrent un travail patient et méticuleux, par tous temps.

Je respecte la nature et les espaces que je traverse

Chacune des parcelles bénéficie d'une attention particulière, en fonction de ses besoins afin de donner le meilleur d'elle-même.

- J'apprends à connaître la faune, la flore, la géologie et les sites rencontrés sur mon parcours.
- Les seuls souvenirs que je prends de ma randonnée sont des photos (dans le respect du droit à l'image). J'évite toute cueillette : ce n'est pas parce qu'une espèce végétale est abondante ici qu'elle n'est pas rare ailleurs.
- Pour éviter de piétiner des espèces sauvages ou cultivées et de provoquer l'érosion des sols fragiles, je ne sors pas des chemins et sentiers, je ne traverse ni les cultures ni les plantations.
- Je ne me balade pas entre les routes des vignes ni dans les champs cultivés, ce sont des propriétés privées.
- Je n'effraie pas les animaux en pâture et je referme derrière moi les barrières que j'ai ouvertes.
- Le meilleur déchet est un déchet qui n'existe pas ... et dans tous les cas, je ne jette rien, je ne laisse derrière moi que mes traces de pas.
- Je signale les anomalies rencontrées sur mon parcours comme les erreurs de balisages, les départs de feux, les animaux errants, les obstacles ou les décharges sauvages sur le site : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/> et je spécifie bien l'activité pratiquée.
- Si je prévois de bivouaquer, je me renseigne au préalable sur les zones de bivouac autorisées. Je n'allume pas de feux.
- Je garde mon chien en laisse.

Je respecte le travail des agriculteurs, des viticulteurs et les autres utilisateurs de l'espace naturel

Le terroir est une combinaison ancestrale d'un sol, d'un sous-sol, d'un savoir-faire et d'une constante implication des exploitants et de leur personnel.

- Je suis particulièrement vigilant de ne pas gêner leurs activités quand je croise des véhicules agricoles et viticoles.
- Je reste attentif aux informations placées en bordure de parcelles.
- Je suis courtois avec toutes les personnes rencontrées sur mon parcours.
- Quand je croise d'autres randonneurs à pied, à vélo ou à cheval, je ralentis l'allure si besoin, je prends mes distances et annonce mon arrivée par un « bonjour ».
- Je me tiens à distance en cas de pulvérisation.
- Dans les hébergements dans lesquels je suis accueilli je prends soin de respecter la tranquillité des autres clients et de ne pas salir ou détériorer les locaux mis à ma disposition.
- En période de chasse, je suis vigilant et j'évite les zones de battue. Pour connaître les dates et lieux de chasse je peux contacter la Fédération Départementale de la Chasse au 03 26 65 17 85 ou par mail à l'adresse suivante fdc51@chasseurdefrance.com ou bien les mairies des villages traversés.

Je suis prévoyant

- Je favorise les parcours reconnus en m'informant avant de partir (applications numériques Id Vizit, Cirkwi, plans, Offices de Tourisme, ...)
- Je m'équipe de chaussures et d'une tenue vestimentaire sécurisantes et adaptées à la météo.
- J'informe un tiers de mon départ et des grandes lignes de mon itinéraire.
- Je reste visible par tous temps et à toute heure en m'habillant de couleurs claires et en portant des bandes réfléchissantes la nuit.